

Le gouvernement socialiste espagnol et la participation à l'Alliance atlantique depuis novembre 1982 (Note)

Bernard Labatut

Volume 16, Number 3, 1985

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/701885ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/701885ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this note

Labatut, B. (1985). Le gouvernement socialiste espagnol et la participation à l'Alliance atlantique depuis novembre 1982 (Note). *Études internationales*, 16(3), 575–588. <https://doi.org/10.7202/701885ar>

Article abstract

The United Nations adopted the Law of the Sea Convention (LOSC) on April 30, 1982 but the saga began in 1967 when Arvid Pardo, the Permanent Representative of Malta to the United Nations, called for a constitution for the oceans of the world and a charter for its sea-bed, its resources, its subsoil and the air above it. The third United Nations Law of the Sea Conference (UNCLOS III) was convened in 1973 and terminated in the historic vote at New York on April 30, 1982 where 130 nations voted for the Law of the Sea Convention, only four voted against and seventeen abstained.

The Law of the Sea Convention is a giant step forward in world and human affairs because it is concerned with sharing the earth's underwater resources amongst the earth's inhabitants rather than on the basis of first come/first served. The Convention controls, protects, shares and develops the oceans for all mankind. Questions of 12 mile limits, exclusive economic zones, continental shelves, territorial water rights of transit and innocent passage are also dealt with. Much old law is codified, much new law is created and even for non signatories there is much new customary international law.

The Law of the Sea Convention is perhaps the greatest legislative triumph of the United Nations in its 40 year history.

LE GOUVERNEMENT SOCIALISTE ESPAGNOL ET LA PARTICIPATION À L'ALLIANCE ATLANTIQUE DEPUIS NOVEMBRE 1982

Bernard LABATUT*

L'Espagne doit-elle participer ou non à la défense commune dans le cadre de l'Alliance atlantique? C'est la question qui se pose depuis la création de cette alliance multilatérale en 1949. Et si l'Espagne en fut exclue pendant la longue période du régime franquiste à cause de sa politique intérieure non conforme aux critères des démocraties occidentales, la question s'est de nouveau posée dès lors qu'à partir de 1975 se mettaient en place des institutions démocratiques en Espagne. Cependant, si le consensus entre les diverses formations politiques a rendu possible un passage en douceur vers la démocratie, la question de l'appartenance de l'Espagne à l'Alliance atlantique représente l'une des principales lignes de fracture entre le Centre-Droit, aux affaires de 1976 à 1982, et la Droite conservatrice; et d'autre part les partis de Gauche dont notamment le PSOE (*Partido Socialista Obrero Espanol*) dont la violente campagne anti-OTAN au cours des dernières années a eu un profond impact sur l'opinion publique. A l'automne 1982 les sondages montrent que seulement 13 % de cette opinion publique sont favorables au maintien dans l'OTAN¹, ce qui signifie que de larges couches de la population, dépassant amplement la base électorale du PSOE, sont opposées au maintien dans l'Alliance.

L'adhésion à l'Alliance atlantique, inscrite au programme de l'UCD (*Union de Centro Democratico*), parti de la coalition gouvernementale de Centre-Droit, depuis son premier congrès de 1976 n'est cependant pas apparue comme l'un de ses objectifs prioritaires et il faut attendre l'arrivée au pouvoir de Leopoldo Calvo-Sotelo en février 1981 pour que s'engage le processus qui conduira à l'adhésion qui devient effective le 30 mai 1982. On peut d'ailleurs ajouter qu'à partir de 1981, la stratégie d'opposition virulente du PSOE à la décision d'adhésion prise par le gouvernement va avoir un retentissement national important qui va contribuer à l'effondrement électoral de l'UCD lors des élections d'octobre 1982.

L'autorisation parlementaire d'adhésion au Traité de l'Atlantique Nord avait été donnée par les *Cortes* à la majorité simple à l'automne 1981. Cette procédure, parfaitement constitutionnelle, a montré sa faiblesse par le fait même qu'elle excluait de la décision une importante partie de la représentation politique parlementaire, notamment le PSOE, qui apparaissait déjà à cette époque là comme une alternative de pouvoir à court terme. Cette situation avait conduit le Secrétaire Général du PSOE, Felipe Gonzalez, à déclarer lors du débat d'adhésion que si celle-ci se faisait à la majorité simple, il n'y avait aucune raison que le retrait ne puisse se faire par la même procédure. Cet argument ne sera pas repris lors de la campagne électorale de l'automne 1982 et le PSOE va se prononcer, dans son programme électoral, en faveur du « gel » de l'intégration militaire au niveau atteint lors des élections et promet l'organisation d'un référendum. Cette promesse constitue l'une des pierres angulaires du programme socialiste avec celle de créer 800 000 postes de travail. Même si au cours de la campagne électorale l'essentiel des débats va porter sur les questions économiques et les

* Chercheur au Centre d'Études et de Recherches sur l'Armée, Université de Toulouse I, France.

1. Selon diverses enquêtes faites par le *Centro de Investigaciones Sociologicas* (CIS), dans « *Revista Espanola de Investigaciones Sociologicas* », C.I.S., n° 22, avril/juin 1983, Madrid, pp. 187-262.

Revue Études internationales, volume XVI, n° 3, septembre 1985

problèmes de politique intérieure, la question du référendum sur la participation à l'OTAN apparaît comme l'un des axes essentiels du programme du PSOE.

Le 28 octobre 1982 ont lieu en Espagne les élections législatives anticipées. Il s'agit des 3^{ème} élections générales depuis la transition à la démocratie et elles interviennent à la suite de la décision du Président du Gouvernement, Leopoldo Calvo-Sotelo, qui, face à l'impossibilité de trouver une majorité stable, dissout les *Cortes*.

Ces élections amènent au pouvoir le parti socialiste (PSOE) de Felipe Gonzalez qui obtient 10 millions de votes, soit 48 % des suffrages. Cette confortable assise électorale lui permet d'obtenir la majorité absolue au Congrès des Députés avec 202 sièges sur un total de 326, et au Sénat avec 134 sièges sur 208.

À partir de cette écrasante victoire les socialistes se trouvent face à une situation difficile et ambiguë par rapport à la participation de l'Espagne à l'Alliance atlantique. On serait tenté de dire que l'ironie de l'Histoire fit qu'à cette date les socialistes ont dû assumer une situation, la participation à l'Alliance atlantique, contre laquelle ils avaient farouchement lutté et qui, au moment où elle devenait effective, échappait aux mains du gouvernement de Centre-Droit qui l'avait réalisée. Il faut ajouter que par l'étendue de leur victoire les socialistes sont amenés à gouverner seuls et n'auront même pas l'avantage d'avoir à constituer un gouvernement de coalition qui aurait facilité l'abandon de positions trop rigides sur cette difficile question.

Dès le 28 octobre 1982, deux questions essentielles se posent en ce qui concerne les questions de défense. D'une part, quelle va être l'attitude du nouveau gouvernement présidé par Felipe Gonzalez à l'égard de l'OTAN, compte-tenu de l'attitude d'opposition violente que le PSOE a jusque-là soutenue et alors qu'il se trouve devant le fait accompli de l'adhésion. D'autre part, l'attitude que va adopter le gouvernement à l'égard de l'Alliance devrait avoir pour corollaire l'émergence d'un débat sur les questions de défense et la stratégie de l'Espagne, suscité par la nécessité de la justification des options choisies.

On peut d'ores et déjà constater que le glissement des positions du gouvernement vers l'acceptation de la participation à l'Alliance atlantique n'a pas favorisé l'apparition du nécessaire débat sur les questions stratégiques qui est toujours inexistant au terme de deux ans et demi de gestion socialiste.

I – LA POSITION DU GOUVERNEMENT SOCIALISTE À L'ÉGARD DE L'ALLIANCE ATLANTIQUE : LE GLISSEMENT VERS L'ACCEPTATION DU STATU QUO

L'annonce, au moment de la constitution du gouvernement, de la nomination de Fernando Moran au poste de ministre des Affaires étrangères était sans surprise et montrait la cohérence du Président du gouvernement avec ses propositions électorales puisque, principal spécialiste des questions internationales au sein du PSOE, le nouveau ministre s'était toujours montré comme un adversaire convaincu de l'adhésion à l'Alliance atlantique, thèse qu'il développa à la fois comme théoricien² et aussi en tant que sénateur des Asturies³ lors du débat d'adhésion devant les *Cortes* à l'automne 1981.

2. Voir notamment l'ouvrage de Fernando MORAN, « *Una politica exterior para Espana* », Barcelone, Ed. Planeta, 1980.

3. Voir particulièrement l'intervention de Fernando MORAN au Sénat dans le « *Diario de Sesiones del Senado* » du 25 novembre 1981, n° 28. Nous avons donné une traduction de la plus grande partie du texte dans : Fernando MORAN, « *Éléments d'une doctrine des relations extérieures de l'Espagne* », édition du Centre d'Études et de Recherches Sur l'Armée de l'Université de Toulouse I, 1983, multigraphié, pp. 59-78.

Dans son discours d'investiture, Felipe Gonzalez se borne à rappeler l'engagement pris auprès du peuple espagnol sur la question de l'OTAN, formule floue qui sous-entend l'organisation du référendum promis pendant la campagne électorale⁴.

A — L'affirmation du principe de la position gouvernementale

C'est à peine dix jours plus tard, au cours de la conférence de presse qu'il donne à Bruxelles au terme de la réunion du Conseil atlantique du 10 décembre 1982, que le ministre des Affaires étrangères, Fernando Moran, définit la position du gouvernement à l'égard de l'OTAN⁵.

Tout d'abord, le ministre des Affaires étrangères déclare que le gouvernement respectera l'engagement de l'État espagnol à l'égard de l'Alliance atlantique. Même s'il ne s'agit là que de la réaffirmation du respect d'un principe élémentaire de Droit International, cette précision n'était pas tout à fait inutile si l'on tient compte du degré de violence atteint au cours du débat devant les *Cortes* et qui avait conduit Felipe Gonzalez à déclarer entre autres: « ... la décision qui va être adoptée par cette Chambre à la majorité simple est une décision seulement imputable aux groupes qui la défendent. Le Parti socialiste ni aujourd'hui, ni dans les conséquences futures pour l'Espagne, ne se sent responsable de cette décision »⁶.

Le gouvernement socialiste se comportera comme « un membre loyal, coopératif et solide » à l'égard de l'OTAN. Cette expression sera par la suite reprise de nombreuses fois par la presse qui en fera une sorte de *leitmotiv* du gouvernement à l'égard de l'Alliance atlantique.

Ensuite sont réaffirmés les deux engagements pris par le PSOE pendant la campagne électorale de geler l'intégration dans les structures militaires et de procéder, dans le courant de la législature qui prend fin en 1986, à l'organisation d'une consultation populaire sur la question de l'appartenance à l'OTAN. Le Ministre annonce d'autre part que le gouvernement procédera à une « profonde analyse des nécessités stratégiques et de défense de l'Espagne » et il ajoute: « ce qui donnera lieu à un véritable débat sur les formes de la contribution de mon pays aux objectifs et principes du monde occidental, y compris sa participation ou non à l'Alliance ». Cette décision met en évidence la volonté du gouvernement de marquer son orientation pro-occidentale tout en signifiant que pour lui cette option ne signifie pas de manière univoque « atlantisme », autre argument qui fut maintes fois évoqué au cours du débat parlementaire de l'automne 1981.

Ce n'est d'ailleurs qu'une fois que ces deux conditions de l'analyse et du débat auront été remplies que sera procédé au référendum.

Enfin, le ministre des Affaires étrangères justifie l'attitude du gouvernement espagnol qui, au terme de cette réunion du Conseil atlantique, s'est abstenu de signer le communiqué final en disant: « En application de ces principes (évoqués plus haut) et animés de la ferme volonté de ne pas introduire d'éléments polémiques au sein de l'Alliance, nous pensons que nous devons nous abstenir de participer au débat concret sur le communiqué final de cette

4. Texte du discours dans « *Actividades, textos y documentos de la politica exterior espanola* » (A.T.D.P.E.), Oficina de Informacion Diplomática (O.I.D.) Madrid, 1982, p. 202.

5. Conférence de presse du ministre des Affaires étrangères, Fernando MORAN, du 10 décembre 1982, A.T.D.P.E., Madrid, 1982, pp. 203 et suivantes.

6. Intervention de Felipe GONZALEZ aux Congrès des Députés, *Diario de Sesiones* n° 193 du 29 octobre 1981, p. 11 450.

session, réservant en conséquence notre position sur ce communiqué ». La solution retenue va devenir un principe puisque lors de chaque réunion semestrielle des ministres des 16 pays membres de l'Alliance atlantique, l'Espagne s'abstiendra de signer le communiqué final.

On peut donc constater l'importance de la déclaration faite par le Ministre des Affaires étrangères puisqu'elle contient l'ensemble des principes qui vont guider, dans son attitude à l'égard de l'Alliance atlantique, le gouvernement socialiste jusqu'à aujourd'hui. Mais cette approche doctrinale apparaît insuffisante si l'on ne prend pas en compte les évolutions des positions du gouvernement socialiste, engendrées par le fait même d'une pratique du pouvoir qui est à ce jour d'environ deux ans et demi.

On peut commenter ces évolutions autour de deux grands axes :

Il faut en premier lieu constater un maintien du « *statu quo ante* » au niveau de l'intégration militaire assortie d'une plus grande participation dans les organismes civils de l'OTAN.

Il faut, deuxièmement, constater le glissement constant des positions du Président du gouvernement et de nombreux membres du gouvernement vers des positions plus favorables au maintien dans l'Alliance atlantique qui conduisit Felipe Gonzalez à annoncer cette décision de maintien au cours du discours sur l'État de la Nation en octobre 1984 et à la faire admettre par le PSOE lors du 30^{ème} congrès de ce Parti en décembre 1984, en tant que Secrétaire Général de celui-ci.

Nous évoquerons enfin, à titre accessoire, les clivages qui sont apparus au sein du gouvernement entre la présidence et le ministre des Affaires étrangères, Fernando Moran, entre d'un côté une attitude plutôt atlantiste, et de l'autre une position plus ambiguë qui a conduit parfois à des situations difficiles au sein du gouvernement.

B – Le niveau de participation dans les organismes de l'OTAN

Il est bien difficile de se faire une idée précise de ce degré de participation sans sombrer dans des interprétations partisans. Ainsi, même si théoriquement on peut comprendre l'attitude suivie par le gouvernement qui consiste à « ne faire ni un pas en avant ni, non plus, un pas en arrière »⁷, cette situation peut donner lieu à des lectures subjectives car il faut bien remarquer que la distinction qui est communément admise en Espagne entre structure civile et structure militaire manque d'un critère précis⁸. Ainsi a-t-on souvent vu établir des comparaisons avec le cas français pour montrer soit que l'Espagne est davantage intégrée que la France, soit le contraire !

Dans la pratique, en ce qui concerne l'intégration dans les organismes militaires de l'Alliance, il semble bien que le niveau de participation ait été limité par un double critère : elle est d'une part le résultat de la décision du gouvernement socialiste de « geler »

7. Selon l'expression du gouvernement formulée dans la réponse à la question écrite du député communiste Gregorio LOPEZ RAIMUNDO, du groupe parlementaire mixte, relative à l'intégration de l'Espagne dans la structure militaire de l'OTAN, « Boletín Oficial de las Cortes Generales » (B.O.C.G.) du 23 septembre 1983, dans *A.T.D.P.E.*, 1983, p. 479.

8. Cette distinction est très vite apparue, dès lors que le gouvernement a envisagé l'adhésion à l'Alliance atlantique. Ainsi, le ministre des Affaires étrangères, Marcelino OREJA, dès 1978 précisait dans la Déclaration du Gouvernement sur la politique extérieure faite devant le Sénat : « Il faut distinguer entre l'adhésion au Pacte et la participation à l'Organisation Militaire Intégrée, à l'égard de laquelle il y a de multiples possibilités et de multiples modalités », *Diario de Sesiones, Sénat*, 9 mars 1978, n° 9, p. 460.

l'intégration, mais elle est d'autre part la conséquence de l'absence de décision au terme des négociations qui, durant l'année 1982 et jusqu'à l'arrivée au pouvoir des socialistes, avaient porté sur la délimitation et l'attribution d'un commandement à l'Espagne sur le Flanc Sud.

On peut constater qu'il n'y eut, à partir de 1982, aucun changement substantiel tant dans la composition comme dans la dimension de la représentation espagnole auprès de l'OTAN⁹. Seul l'ambassadeur Javier Ruperez, appartenant à l'UCD, et l'un des principaux artisans de l'adhésion en 1981, fut remplacé par le numéro 2, Jaime Ojeda. Dans le même temps fut suspendu l'envoi du personnel militaire qui devait être incorporé au Quartier général du Commandement allié en Europe (SHAPE) alors que sa prise de fonction était imminente.

Le 3 février 1983, le Général de Division de l'Armée de Terre, F. Rodriguez Ventosa, est nommé représentant de l'Espagne auprès du Comité militaire de l'Alliance atlantique. En ce qui concerne la participation aux divers comités, le gouvernement s'en tient à la participation dans les comités dans lesquels existait déjà une présence espagnole. Ici, une remarque importante s'impose puisque de l'aveu même du ministre de la Défense, Narciso Serra, la participation à diverses commissions de la structure civile a été accrue et cette participation a été étendue à l'Agence logistique (NAMSO)¹⁰, ce qui, pour certains organes de presse, est le signe manifeste d'une intégration rampante.

Au niveau ministériel, autant le ministre des Affaires étrangères, Fernando Moran, que le ministre de la Défense, Narciso Serra, ont assisté régulièrement aux réunions ministérielles semestrielles.

Ainsi, dans la réponse à la question écrite d'un député¹¹, le gouvernement, à l'automne 1983, justifie sa participation au Comité des Plans de Défense par la nécessité de ne pas réaliser une régression par rapport à la situation antérieure en n'y participant pas et par le risque que cette non-participation eut été vue comme un geste d'inimitié à l'égard des autres membres de l'Alliance, jouant ainsi la carte de la responsabilité.

Il faut souligner que dans la réponse du gouvernement déjà citée, celui-ci apporte une intéressante précision concernant les orientations qu'il souhaite donner à sa participation à l'OTAN: « Des représentants espagnols ont assisté à de nombreuses réunions de certains des nombreux comités dépendants de l'Organisation civile, tout particulièrement à celles qui concernaient la coopération dans le domaine de l'armement »¹², accordant ainsi un *satisfecit* à ses détracteurs, en faisant valoir son souci de sauvegarder les intérêts espagnols dans le domaine particulièrement sensible du développement et des transferts de technologie. C'est ce même argument qu'utilise le ministre de la Défense, Narciso Serra, en 1985 pour justifier

9. Le détail des effectifs de cette représentation se trouve dans la réponse écrite du Gouvernement donnée dans le *Boletín Oficial de las Cortes Generales* (BOCG), Senado, du 29 octobre 1984. 1.) Nombre de militaires destinés à la représentation espagnole: (9), 2 officiers supérieurs faisant fonction de Conseiller et Conseiller-Adjoint de Défense, 1 officier général représentant le Chef d'État-Major de la Défense (JEMAD) au Comité Militaire, aidé de 3 officiers supérieurs représentant les 3 armes et 1 officier subalterne ainsi que 2 sous-officiers de rang supérieur. 2.) Participation aux activités de l'O.T.A.N. ● Le Ministre de la Défense: deux fois par an à la réunion ministérielle des Plans de Défense, ● Le Chef d'État-Major de la Défense: deux fois par an aux réunions du Comité Militaire qui coïncideront avec celles du Comité des Plans de Défense et sporadiquement à d'autres, ● Le Directeur Général de l'Armement (DGAM): assiste à différentes réunions touchant à la Conférence des Directeurs de l'Armement.

10. Interview du Ministre de la Défense, Narciso SERRA, au Journal « *El País* », Madrid, 20 janvier 1985.

11. Voir note (7).

12. *Idem*.

le maintien de l'Espagne dans l'Alliance: « ... le maintien de l'Espagne dans l'Alliance – je ne dis pas son intégration militaire – me paraît une condition très importante pour que puissent se développer pleinement les axes de coopération pour le développement technologique et les transferts de technologie dans le futur, au bénéfice de l'industrie espagnole ». ¹³

Sur le plan militaire, sa participation est limitée à une faible représentation au niveau du Comité militaire. On doit constater que l'Espagne ne dispose d'aucune participation au niveau du Secrétariat international, ni au niveau de l'État-Major international, et pas davantage au niveau des Quartiers généraux, ce qui tend à souligner le caractère limité de la participation espagnole dans les structures militaires.

C — L'évolution de la position du gouvernement vers la décision de maintien dans l'Alliance atlantique

Quelle est véritablement, à l'automne 1982, la doctrine du PSOE en matière de défense, compte tenu de son opposition à la participation à l'Alliance atlantique? On peut dire que cette opposition anti-OTAN du PSOE a entraîné dans sa mouvance un regain de notoriété pour des partis minoritaires favorables à des options neutralistes et, par voie de conséquence, il y a un certain risque à considérer que le PSOE lui-même est favorable à une telle option. C'est éluder la complexité de la « mouvance socialiste », entendue comme l'ensemble instances dirigeantes du Parti, militants, électeurs, que de retenir une telle approche.

Il ne fait pas de doute que pour développer ses thèses hostiles à l'adhésion, le PSOE a largement exploité le thème des vertus du neutralisme « traditionnel » qui a ainsi évité à l'Espagne d'avoir à souffrir des deux guerres mondiales auxquelles elle n'a pas participé. Comme corollaire de ce premier argument, l'adhésion à l'Alliance atlantique signifie l'accroissement du risque de guerre en se trouvant impliqués dans des scénarios de conflit qui ne concernent l'Espagne qu'indirectement.

Ce type d'argumentation a eu un énorme impact sur l'opinion publique, fort peu informée sur les questions stratégiques, qui n'a qu'une très faible perception de la menace venant de l'Est et qui a cru aux vertus du neutralisme, s'appuyant sur le fait concret de la non participation aux deux guerres mondiales. Et on peut penser d'ailleurs qu'un référendum dans les premiers mois de 1983 aurait été largement gagné par les partisans du retrait, peut-être avec 85 % des votes favorables, selon une déclaration du ministre des Affaires étrangères, Fernando Moran ¹⁴.

Nul ne doute du caractère erroné d'une telle analyse qui ne correspond pas à la réalité stratégique actuelle et en premier lieu, il faut constater que sitôt arrivés au pouvoir, les « jeunes nationalistes espagnols », selon une expression utilisée à Washington pour désigner l'équipe de Felipe Gonzalez, se sont attachés à démontrer que leur politique était résolument pro-occidentale, qu'il était nécessaire pour l'Espagne d'apporter sa contribution à la défense de l'Occident et que donc une option neutraliste ne pouvait être viable. Nous verrons ultérieurement que le thème de l'atlantisme est, au sein de ce même gouvernement, un sujet conflictuel entre la Présidence du gouvernement et le ministre des Affaires étrangères, mais en ce qui concerne l'orientation pro-occidentale à donner à la politique extérieure, l'unanimité est totale.

13. Intervention du ministre de la Défense, Narciso SERRA, devant la Commission de la Défense du Congrès des Députés, Madrid, 12 mars 1985 (document non publié).

14. Déclarations du ministre des Affaires étrangères, Fernando MORAN, au journal *La Vanguardia* du 25 mars 1984, dans *A.T.D.P.E.*, mars 1984, p. 175.

Dès le discours d'investiture le 30 novembre 1982, Felipe Gonzalez déclare: « L'Espagne se trouve insérée dans l'ensemble du monde occidental dont nous partageons et défendons les valeurs humaines fondamentales. Ceci étant, nous réclamons le droit et le devoir de déterminer librement, en vertu de notre souveraineté, les modalités de la participation que l'Espagne aura dans la politique et la défense de cet ensemble »¹⁵. Le ministre des Affaires étrangères, Fernando Moran, ne dit pas autre chose lorsqu'il déclare: « ... nous évaluerons quelle peut être notre contribution à la défense commune de l'Occident. Ceci ne veut pas dire nécessairement appartenir à l'OTAN, ... l'Espagne va contribuer à la défense commune en une période difficile... »¹⁶.

Ces affirmations ont pour corollaire le rejet du neutralisme et ce rejet du neutralisme explique en partie la position du gouvernement socialiste à l'égard de l'OTAN: « ... la politique de la chaise vide pouvait être mal interprétée et pouvait même être perçue comme une position neutraliste de la part de l'Espagne qui ne correspond pas aux principes qui inspirent l'action du gouvernement... » déclare Fernando Moran devant la Commission des Affaires étrangères du Congrès le 21 décembre 1982¹⁷, et le rejet de cette option part, selon lui, de la simple constatation des faits: « Nous devons respecter les traités. Nous ne pouvons pas nous déclarer aujourd'hui neutralistes de la même manière que les États-Unis ne peuvent être isolationistes »¹⁸. Cette position est partagée par le Président du Gouvernement, Felipe Gonzalez, lorsqu'il déclare lors d'une conférence de presse en mars 1983¹⁹: « ... quand on parle d'un vague neutralisme, la vérité c'est que l'Espagne ne réclame pas un statut de neutralité ou de neutralisme, qui me paraît être un concept noble, et qui plus est, est un concept assez apprécié par la population comme on peut le constater dans les sondages d'opinion... je crois que l'Espagne est un pays clairement occidental, clairement du point de vue politique, économique, institutionnel et, pourquoi ne pas le dire également, du point de vue de la défense ».

Ces affirmations ne paraissent pas tout à fait inutiles dans le contexte des premiers mois de gouvernement socialiste car la violente campagne anti-OTAN du PSOE a créé une distorsion entre une opinion publique très réceptive aux thèses neutralistes et la direction du PSOE dont l'orientation pro-occidentale et pro-européenne ne fait aucun doute mais qui a été en grande partie estompée par les accents neutralistes de la campagne anti-OTAN. Ici intervient la dichotomie déjà signalée entre le Président du Gouvernement, Felipe Gonzalez, et le ministre des Affaires étrangères du gouvernement socialiste, Fernando Moran, puisque le premier va faire, dans le courant des années 83 et 84, plusieurs déclarations faisant apparaître une inflexion atlantiste, alors que le second demeure plus près de la doctrine définie par le PSOE alors qu'il était dans l'opposition.

Dès le mois de mars 1983, à la suite de la visite à Madrid du Secrétaire à la Défense des États-Unis, Gaspar Weinberger, le Président Gonzalez déclare: « L'existence d'un bon système défensif en Occident est une garantie pour l'Espagne et la zone stratégique à laquelle appartient notre pays »²⁰. Autant à droite qu'à gauche, cette déclaration est perçue comme un

15. Références à la politique extérieure dans le discours d'investiture de Felipe GONZALEZ, 30 novembre 1982, *A.T.D.P.E.*, 1982, pp. 201-202.

16. Interview du ministre des Affaires étrangères, Fernando MORAN, lors de l'émission télévisée « Hora 25 » de la chaîne S.E.R., 14 décembre 1982, *A.T.D.P.E.*, p. 215.

17. Intervention de Fernando MORAN devant la Commission des Affaires étrangères du Congrès des Députés le 21 décembre 1982, *A.T.D.P.E.*, 1982, p. 220.

18. *La Vanguardia* du 25 mars 1984, déjà citée.

19. Conférence de presse du Président du gouvernement, Felipe GONZALEZ, du 14 mars 1983, dans *A.T.D.P.E.*, mars 1983, p. 282.

20. *El País* du 26 mars 1983.

pas vers l'atlantisme. Ainsi, Manuel Fraga Iribarne, Président du Parti Conservateur Alianza Popular (A.P.), se félicite pour le ton toujours plus occidental de Felipe Gonzalez, tandis que le Vice-Président du Parti Communiste (PCE), Enrique Curiel, fait remarquer qu'« il est de plus en plus clair que Felipe Gonzalez n'a pas la volonté politique pour procéder au retrait de l'Espagne de l'Alliance atlantique ».

Deux mois plus tard, lors d'une visite officielle en République Fédérale d'Allemagne, Felipe Gonzalez déclare qu'il comprend la position des pays européens sur les euromissiles. Par la suite plusieurs déclarations faites à l'étranger montrent une attitude très modérée de Felipe Gonzalez à l'égard de l'OTAN, laissant présager sa décision de maintenir l'Espagne dans l'Alliance; mais le problème apparaissait beaucoup plus être un problème interne puisqu'il fallait faire accepter ce revirement de situation par l'électorat socialiste et la « base » du PSOE.

C'est au cours de l'année 1984 que le gouvernement va confirmer son évolution qui conduira à l'annonce par le Président du Gouvernement de sa décision du maintien de l'Espagne dans l'Alliance atlantique au cours du discours sur l'État de la Nation, le 23 octobre 1984. Dès le mois de février 1984, dans la première interview accordée à la presse depuis sa nomination au poste de ministre de la Défense, Narciso Serra déclare à propos de l'intégration espagnole dans l'OTAN: « ... je peux vous assurer que (cette question) fait l'objet d'un processus de maturation sociale collective, similaire à celui que connaissent d'autres aspects de la vie de ce pays ». Et il ajoute: « Il faut que les Espagnols se rendent compte de la difficulté que représenterait une sortie de l'OTAN »²¹.

Ce premier indice d'une inflexion de la doctrine gouvernementale va être suivi de plusieurs autres déclarations émanant de plusieurs personnalités du PSOE ou du gouvernement. Le 12 avril 1984, Luis Solana, membre éminent du PSOE, qui fut pendant un temps considéré comme un ministre de la Défense potentiel et qui actuellement dirige l'importante Compagnie du Téléphone, prononce un discours dans lequel, pour la première fois, est annoncée l'idée d'un maintien de l'Espagne dans l'Alliance en respectant le degré d'intégration actuel. Il ira même jusqu'à proposer l'abandon de l'idée du référendum et son remplacement par un débat parlementaire²². Cette évolution est très nettement confirmée par les déclarations faites par Alfonso Guerra, Vice-Président du gouvernement, au journal *El País* le 27 juillet 1984²³. Celui qui fut l'un des principaux théoriciens de l'opposition du PSOE à l'adhésion à l'Alliance déclare à cette occasion que l'appartenance à l'OTAN n'a pas réduit la marge d'autonomie de l'Espagne et qu'elle n'a pas augmenté le risque nucléaire. Le type d'argumentation employé est tout à fait significatif si l'on tient compte que Alfonso Guerra fut un pourfendeur de la « politique des blocs » qui ne permettait aucune marge de manoeuvre à celui qui viendrait s'agréger à l'un de ces blocs, c'est-à-dire l'Alliance atlantique ou le Pacte de Varsovie. L'affirmation que l'appartenance à l'OTAN n'a pas réduit la marge d'autonomie de l'Espagne représente donc une importante évolution doctrinale. D'autre part, Alfonso Guerra ajoute que cette appartenance n'a pas augmenté le risque nucléaire. Cette affirmation n'en est pas moins importante quand on sait que tous les sondages montrent que le principal argument invoqué par la large majorité des personnes hostiles à l'appartenance de l'Espagne à l'OTAN est précisément l'accroissement du risque d'une guerre nucléaire.

21. Interview du ministre de la Défense, Narciso SERRA, dans *El Periodico*, 19 février 1984.

22. Conférence de Luis SOLANA prononcée durant les « Jornadas Informativas sobre temas internacionales » organisées par la *Sociedad de Estudios Internacionales* le 12 avril 1984, Madrid.

23. Interview du Vice-Président du gouvernement, Alfonso GUERRA, au journal *El País* du 27 juillet 1984, Madrid.

C'est à l'occasion du discours sur l'État de la Nation devant les *Cortes* que, le 23 octobre 1984, Felipe Gonzalez confirme l'évolution de la doctrine du gouvernement face à la question de la participation à l'OTAN. La décision de demeurer dans l'Alliance en maintenant le niveau d'intégration actuel est englobée dans un programme plus large en dix points parmi lesquels l'élément le plus marquant est l'intention proclamée de diminuer la présence militaire américaine en Espagne, outre la réaffirmation de la dénucléarisation du territoire espagnol.

Cette décision, qui n'a pas surpris quant au fond, a davantage surpris par le moment où elle a été annoncée, car de nombreux observateurs s'accordaient à penser qu'il fallait attendre le 30^{ème} Congrès du PSOE pour voir le Secrétaire Général, Felipe Gonzalez, annoncer cette décision. Le fait qu'elle soit annoncée deux mois avant le congrès socialiste témoigne de la volonté du Président du Gouvernement de présenter cette décision comme relevant de sa responsabilité d'homme d'État et non pas de chef de parti.

Le Président du gouvernement annoncera dans ce même discours sa volonté de voir le référendum se réaliser et est même annoncée la date de début 1986 de même que celui-ci se fera à la suite d'un débat parlementaire. Ces deux propositions relancent la polémique autour de deux questions; la question du référendum elle-même et celle du débat sur les questions stratégiques qui n'a jamais eu lieu. Mais il convient auparavant de souligner les antagonismes que l'adoption d'une telle décision a fait apparaître au sein du gouvernement.

D — Les tensions entre la présidence du gouvernement et le ministre des Affaires étrangères

Le glissement de la position gouvernementale en faveur du maintien de l'Espagne dans l'Alliance atlantique a suscité, au cours de l'année 1984, une certaine tension entre la Présidence du gouvernement et le ministre des Affaires étrangères. Fernando Moran, actuel ministre des Affaires étrangères, fut dans l'opposition le conseiller du Président Felipe Gonzalez en matière de politique extérieure et considéré comme le principal élaborateur de la doctrine du PSOE dans ce domaine. Cette qualité fit de lui l'un des principaux opposants à l'adhésion à l'Alliance atlantique.

Le 13 septembre 1984, dans une interview à la revue *Tiempo*, Fernando Moran déclare que l'Espagne doit abandonner le Comité militaire de l'OTAN. Cette déclaration intervient dans le même temps où le dit Comité militaire se trouve en visite, qualifiée de « touristique », en Espagne. Elle apparaît tout à fait liée aux circonstances puisque cela fait pratiquement deux ans que l'Espagne se trouve dans la situation que dénonce le ministre des Affaires étrangères vis-à-vis du Comité militaire de l'OTAN. Deux éléments conjoncturels ont donc pu favoriser la déclaration du ministre des Affaires étrangères: la visite des membres du Comité militaire à laquelle il s'était opposé contrairement à la Présidence, et l'imminence de l'annonce de la décision de Felipe Gonzalez de maintenir l'Espagne dans l'Alliance atlantique.

La réaction à cette déclaration est quasi unanime. La Présidence du gouvernement et Felipe Gonzalez lui-même souligneront que la question de l'éventualité d'un retrait n'a jamais été envisagée, ni même qu'il n'avait été envisagé de ne plus participer aux réunions de ce Comité.

Du côté des partis politiques, autant l'Alliance Populaire que le Parti Communiste et le parti de Centre-Droit, le Centro Democratico Social de l'ancien Président Suarez, y compris certains membres de l'aile gauche du PSOE (*Izquierda Socialista*) pourtant favorables au

retrait, souligneront l'inopportunité d'une telle déclaration et le ministre ne recevra donc aucun écho favorable à ce qui aurait pu être interprété comme une manoeuvre visant à susciter la controverse et à freiner le glissement du gouvernement.

Aujourd'hui, cet incident révélateur des tensions internes entre les responsables socialistes a été oublié et le ministre des Affaires étrangères, loin d'avoir perdu sa crédibilité, a vu son prestige s'accroître par l'aboutissement des négociations avec la CEE.

II - LE DÉBAT STRATÉGIQUE

Quand le Général Franco est mort en décembre 1975 et alors qu'il était communément admis qu'en dépit des difficultés qui pourraient surgir, seule était envisageable une évolution démocratique du régime politique espagnol, la question s'est de nouveau posée de savoir si l'Espagne adhérerait à l'Alliance atlantique. Il s'agissait là d'une question aussi ancienne que l'existence de l'Alliance elle-même et l'Espagne s'était toujours vue refuser cette adhésion, faute d'être une démocratie. Les nécessités du régime franquiste avaient conduit à justifier les accords bilatéraux avec les États-Unis et à les présenter vis-à-vis de l'opinion publique comme une option préférable à l'Alliance, multilatérale, de même que la situation d'isolement avait conduit à maintenir l'opinion publique à l'écart des grands débats sur les questions de défense qui ont secoué l'Europe depuis les années 50.

À partir de 1975, la redéfinition du rôle de l'Espagne sur l'échiquier international et plus particulièrement son rapprochement avec les démocraties d'Europe Occidentale posent la question d'une redéfinition de la participation à la défense commune, d'autant que cette question apparaît étroitement liée dans la vie politique interne à une redéfinition des missions et du rôle des Forces Armées, jugée inévitable pour assurer l'avenir démocratique du pays.

L'idée d'une possible intégration à l'Alliance n'apparaît cependant pas recueillir l'unanimité. Les partis politiques, quand ils ne manifestent pas leur opposition à une telle adhésion comme le PSOE, témoignent d'une certaine divergence de vues, comme l'UCD au pouvoir depuis 1976. Quant à l'opinion publique, très marquée par l'isolationisme et la propagande du régime franquiste, elle apparaît peu informée des réalités de la vie internationale et peu encline à se voir impliquée dans un processus qui représente pour elle un accroissement du risque de guerre. À l'appui de cette affirmation, tous les sondages d'opinion qui ont été effectués au cours de ces dix dernières années ont montré qu'une faible partie de la population savait ce qu'était l'OTAN, ce qui ne manque pas d'étonner quand on sait quelle a été la puissance de ce thème mobilisateur pour le PSOE.

En 1978, à peine 24 % des Espagnols interrogés connaissaient au moins l'une des finalités de l'OTAN. En 1981, au cours d'une autre enquête, à la question posée de savoir si l'OTAN était: 1) un traité international de commerce; 2) un organisme culturel des Nations Unies; 3) une alliance militaire à caractère défensif constituée par les pays occidentaux ou 4) une alliance internationale à caractère sanitaire. À peine la moitié, soit 53 %, répondit correctement. Enfin, autre exemple révélateur, en mars 1983 une enquête du *Centro de Investigaciones Sociológicas* (C.I.S.) met en évidence que 77 % des personnes interrogées auraient souhaité mieux connaître les avantages et les inconvénients de l'entrée dans l'OTAN²⁴.

24. Tous ces chiffres sont cités dans « Los españoles y la O.T.A.N. » de Jose Manuel ARIA dans la revue *Ideas para la democracia*, Ed. Cambio 16, Madrid, 1984, p. 293 et suivantes.

Jusqu'en 1981, date à laquelle le gouvernement affirme sa volonté d'adhésion à l'Alliance atlantique, on peut dire que le débat sur les questions de défense est escamoté par la question militaire qui se pose en terme de réforme d'une institution, les Forces armées, perçues comme susceptibles de peser sur la vie politique interne du pays, plutôt que comme un instrument de la politique extérieure. La conséquence de cette situation est l'absence de débat sur les questions stratégiques pendant la période des gouvernements Suarez, qui va de 1976 à 1981²⁵. C'est le candidat à la Présidence du gouvernement, Leopoldo Calvo Sotelo, qui annonce, dans son discours d'investiture devant le Parlement (*Cortes*), sa décision d'engager le processus d'adhésion à l'Alliance atlantique le 18 février 1981, soit cinq jours avant le coup d'État manqué du 23 février. Cette décision marque une étape décisive puisque jusque-là le Président Suarez avait montré une relative indécision en ce qui concerne cette question, même si l'adhésion à l'Alliance atlantique faisait partie du programme de l'UCD depuis son premier congrès de 1976.

Pour le nouveau gouvernement, issu de la même majorité électorale que les précédents gouvernements, ce changement d'attitude à l'égard de l'OTAN s'explique, selon lui, par la nécessité de donner une impulsion décisive à la politique extérieure qui, jusque-là, en dépit d'affirmations théoriques proclamant ses orientations pro-occidentales, avait surtout été marquée par une certaine indétermination, quand certains actes ne faisaient pas craindre une inclination vers le non-alignement et le neutralisme.

D'autre part, en 1981, le processus d'intégration européenne paraît bloqué et l'entrée de l'Espagne dans la CEE reportée à une date indéterminée. La décision d'adhésion à l'OTAN va donc être présentée comme un ancrage à l'Occident. Par la suite, la rapidité avec laquelle va se dérouler le processus d'intégration en l'absence de toute recherche d'un consensus avec les forces politiques d'opposition va susciter un certain nombre d'interrogations. Pour le gouvernement, il s'agira d'une décision logique qui intervient au moment où arrivent à terme les accords bilatéraux avec les États-Unis, or, à aucun moment, cette adhésion n'est apparue comme substitutive de ces accords bilatéraux. Autre hypothèse, plus crédible, à diverses reprises le ministre des Affaires étrangères, M. Perez Llorca, a fait valoir que, compte tenu de la perspective d'élections générales à court terme susceptibles d'amener au pouvoir une majorité socialiste, le gouvernement devait précipiter cette adhésion pour établir ainsi un « cran de sûreté » dans le domaine de la politique extérieure, rejoignant ainsi la préoccupation d'affirmer l'amarrage pro-occidental de l'Espagne démocratique.

Enfin, de nombreux commentateurs ont avancé l'idée que le coup d'État manqué du 23 février 1981 a poussé le gouvernement à précipiter cette adhésion de façon à favoriser l'ouverture des Forces armées vers l'extérieur et, par voie de conséquence, à favoriser leur modernisation autant intellectuelle que matérielle et ainsi prévenir une nouvelle tentative de coup d'État. S'il est certain que ce paramètre ait été pris en compte dans la décision d'adhésion, il est difficile de mesurer sa portée exacte en l'absence de déclarations

25. Durant cette période un certain nombre d'ouvrages sont parus, traitant de ces questions. En Espagne on peut citer: Esther BARBE, *Espana y la O.T.A.N.*, Barcelone, ed. Laia/Paperback 58, 1981. BERTRAM, CREMASCO, HOTTINGER, etc., *Problemas de seguridad de Europa y Africa*, Madrid, Instituto de Cuestiones Internacionales (INCI), 1981. ALVAREZ DE CASTRO (pseudonyme), *Espana en la O.T.A.N.*, Madrid, Manifiesto Editorial, 1978. CUARTERO, DISMUKES, etc., *Espana Que defensa? Las opciones espanolas de seguridad*, Madrid, INCI, 1981. Fernando de SALAS LOPEZ, « Nos interesa la O.T.A.N.? », Madrid, sans éditeur, 1981. Antonio SANCHEZ GUJON, *Espana en la O.T.A.N.*, Madrid, Ed. Defensa, 1978. À l'étranger, on peut également citer: Hal KLEPAK, *Spain: NATO or Neutrality?*, Kingston (Ontario), Queen's University, Centre for International Relations, n° 1/80, 1980. Jose SANTOS, « La péninsule luso-ibérique », Paris, *Les Cahiers de la Fondation pour les Études de Défense Nationale*, n° 18, 4^{ème} trimestre, 1980.

gouvernementales allant en ce sens et faute de savoir quelle fut l'évaluation véritable que fit le gouvernement du coup d'État du 23 février 1981. Il est néanmoins certain que, du point de vue de la question stratégique, le débat qui va suivre au Parlement n'apportera rien de bien clair et les négociations qui vont s'instaurer à la suite de l'adhésion formelle avec l'OTAN sur le type de participation militaire de l'Espagne à l'Alliance n'aboutiront pas par suite de la dissolution des *Cortes* à l'automne 82, soit à peine trois mois après la signature du Traité de l'Atlantique Nord par l'Espagne. Le débat stratégique sera une fois de plus escamoté.

Le PSOE avait, lors du débat d'adhésion à l'OTAN, reproché, entre autres arguments hostiles à l'intégration, l'absence d'une étude stratégique suffisante permettant de définir véritablement les intérêts et les nécessités de l'Espagne ainsi que le type d'apport qu'elle pouvait faire à la défense occidentale. Dès les premiers mois de 1983, le gouvernement socialiste va annoncer la création d'une commission mixte constituée de représentants du ministère de la Défense et de représentants du ministère des Affaires étrangères, chargée d'étudier et de procéder à une évaluation des intérêts stratégiques de l'Espagne, ce qui sous entendait également la définition du type d'apport que devait effectuer l'Espagne à la défense commune puisque, comme le déclarait Felipe Gonzalez encore début mars 1984 devant la presse belge: « ... ce qui est logique c'est que l'Espagne définisse quel est son degré de responsabilité en matière de sécurité avec les autres pays européens... »²⁶.

L'idée était certainement intéressante puisqu'elle permettait d'espérer un débat qui n'avait jusque-là jamais eu lieu, mais de fait la commission mixte interministérielle qui devait rendre son travail au printemps 1984 va cesser de se réunir à partir de décembre 1983 et les résultats de ses travaux n'ont pas été à ce jour divulgués, ce qui ouvre la voie à toutes les spéculations possibles quant à ses conclusions.

La question du débat stratégique demeure aujourd'hui pendante et apparaît comme un corollaire du référendum.

A— La question du référendum

L'idée d'une consultation populaire sur la participation ou non de l'Espagne à l'Alliance atlantique fut lancée par le PSOE et devint, au cours de la campagne électorale de 1982, l'une de ses principales propositions électorales avec la promesse de créer 800 000 postes de travail.

C'est essentiellement à travers cette question du référendum que s'est maintenue ces dernières années la controverse sur la participation à l'Alliance atlantique et, dès le mois de décembre 1982, la presse s'est interrogée sur le fait de savoir quand le gouvernement se déciderait à faire ce référendum, ce qui a fait dire au ministre des Affaires étrangères, Fernando Moran: « L'opinion publique est orientée par des moyens de communication qui sont obsédés par la question OTAN... »²⁷. De nombreux auteurs se sont livrés à des études divinatoires, faisant assaut de juridisme pour tenter de déterminer quand aurait lieu le

26. Déclarations du Président du gouvernement, Felipe GONZALEZ, à des journalistes belges, 2 mars 1984, *A.T.D.P.E.*, mars 1984, p. 133.

27. Interview de Fernando MORAN dans « Cambio 16 », publiée dans *A.T.D.P.E.*, juin/juillet/août 1984, p. 516.

référendum²⁸, mais il est évident que beaucoup plus qu'une question juridique, sa mise en œuvre est une question politique.

Outre la question de savoir quand aurait lieu ce référendum, la presse espagnole a manifesté son souci de savoir quelle serait la question qui serait posée et qui apparaîtrait naturellement déterminante. Cependant, compte tenu de l'évolution du gouvernement sur la question de l'OTAN, le référendum n'apparaît plus aujourd'hui comme un élément déterminant de la vie politique espagnole pour ce qui touche aux problèmes de défense. Tout au plus pourra-t-on voir dans cette consultation populaire le moyen pour le gouvernement de « prendre le pouls » de l'opinion publique à son sujet.

Tout autre aurait été le poids de ce référendum si le gouvernement avait maintenu une attitude franchement hostile au maintien dans l'OTAN. Mais le gouvernement socialiste n'a pas voulu précipiter l'accomplissement de ce qu'il considère toujours comme un engagement vis-à-vis du peuple. Immédiatement après les élections du 28 octobre 1982, le correspondant du *New York Times* à Madrid, James Markham, rapportait que Felipe Gonzalez aurait déclaré en privé qu'il ne projetait pas de convoquer le référendum promis sur l'adhésion espagnole à l'OTAN pendant les quatre premières années de son mandat²⁹. Plusieurs déclarations du ministre des Affaires étrangères, Fernando Moran, permettent d'éclairer ce point et encore en mars 1984, dans une interview accordée au journal *La Vanguardia* de Barcelone, il expliquait qu'un référendum sur l'OTAN aurait été totalement inopportun en 1983, année du déploiement des euromissiles. Le gouvernement a joué sur cette question le jeu de la « responsabilité » comme s'il avait voulu, par cette attitude, contrebalancer le reproche de démagogie que ses adversaires lui ont souvent fait sur ce point.

CONCLUSION

En ce premier semestre 1985, un certain nombre d'incertitudes demeurent quant aux orientations de la politique de défense espagnole. On trouve presque à la veille de l'organisation du référendum prévu pour début 86, et le débat stratégique qui aurait dû le précéder n'existe pas à l'heure actuelle. Celui-ci est d'ailleurs en partie conditionné par l'adoption du Plan Stratégique Inter-Armées (PEC) qui devrait intervenir d'ici la fin de l'année. Ce plan définit, sur une durée de dix ans, les grands objectifs stratégiques de l'Espagne, évalue les menaces potentielles et détermine les mesures appropriées pour y répondre à travers ce qui est appelé l'objectif des Forces. L'adoption de ce Plan semble avoir été retardé par les divergences entre les trois armes quant à leur importance respective dans la défense, ce qui ne manque pas de faire ressurgir les possibles pressions de l'institution militaire sur le politique; et d'autre part l'accord signé entre le Maroc et la Lybie au mois d'août 1984 et qui comporte une clause défensive, a amené à réévaluer la menace venant du Sud qui représente la menace la plus directe pour l'Espagne par sa présence dans les enclaves qu'elle possède sur la côte marocaine.

28. On peut voir sur ce thème la très intéressante approche juridique faite par Antonio GARRIGUES WALKER dans « Complicaciones constitucionales y políticas de un referendum sobre la O.T.A.N. » publiée dans la revue « *Ideas* » déjà citée p. 201 et suivantes. On peut aussi citer le rapport présenté par le journaliste LOPEZ DE LA TORRE lors du colloque sur « Espana-Portugal: areas de cooperacion », Buitrago, 25-27 avril 1984, à paraître, Instituto de Economia Aplicada, Université Autonome, Madrid.

29. Cité par Antxon SARASQUETA, *De Franco a Felipe*, ed. Plaza y Janes, Barcelone, 1984, p. 181.

Si l'on se réfère aux déclarations faites par Felipe Gonzalez pendant le débat parlementaire d'adhésion à l'OTAN de l'automne 1981, ce n'est qu'une fois qu'auraient été clairement déterminés les besoins et les nécessités de défense de l'Espagne, c'est-à-dire une fois adopté le Plan stratégique inter-armées (PEC), que pourrait véritablement se poser la question des alliances. Les impératifs de temps vont conduire ici à un véritable « télescopage » et à un escamotage de ce débat, outre le fait que l'on peut légitimement penser que la décision définitive qui interviendra quant à la participation à l'OTAN devrait conduire elle-même à une réévaluation du PEC.

La proximité des échéances, du référendum promis pour début 86, des élections générales qui devraient avoir lieu à la fin de la même année, permet de dresser un bilan provisoire de la gestion du gouvernement socialiste dans le domaine de la politique de défense. Ce constat est double.

Dans le domaine de la politique militaire, la réforme menée autour des deux maîtres mots de modernisation et de rationalisation sous la férule d'un ministre de la Défense, Narciso Serra, qui dispose d'une autorité personnelle incontestée, ont conduit à l'adoption de textes importants touchant à la restructuration du ministère de la Défense, à la création d'un Chef d'État-Major de la Défense, à la mise en place d'une politique des personnels tendant à réduire la macrocéphalie de l'Armée de Terre et à l'adoption d'une nouvelle loi du service militaire et la reconnaissance législative de l'objection de conscience, tandis qu'un important effort de modernisation des matériels a été poursuivi depuis 1982.

Mais cet effort important dans le domaine de la politique militaire a eu pour corollaire une relative immobilité dans les autres aspects de la politique de défense, et notamment dans le domaine de la pensée stratégique et de l'évaluation des menaces. La question des alliances dans ce contexte, et notamment la participation à l'OTAN, demeure une interrogation et laisse donc de nombreux points obscurs, tels que par exemple la question de l'attribution d'une zone de responsabilité à l'Espagne dans la défense commune qui aurait certainement eu un effet d'entraînement pour une meilleure définition de la politique de défense espagnole.

Or, on constate que la solution qui sera donnée à la participation au sein de l'OTAN demeure soumise très largement à des questions de politique intérieure. Sous le régime franquiste, la non-participation à l'OTAN était liée à la nature du régime politique interne jugé inacceptable par les démocraties occidentales pour être membre de l'Alliance. Ce sont des conditionnements de la politique interne qui ont poussée, en 1982, le gouvernement Calvo Sotelo à précipiter l'adhésion et certainement l'opposition, notamment l'opposition socialiste, à accentuer son refus de cette option. Les socialistes, aujourd'hui au gouvernement, sont liés par cette position de refus et le souci de leur crédibilité vis-à-vis de leur électorat détermine leur attitude prudente dans leur glissement vers le maintien dans l'Alliance. Les préoccupations d'ordre interne jouent donc encore un grand rôle et il semble bien qu'avant la prochaine législature aucune solution définitive sera adoptée.